

**CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE  
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES  
10 AVRIL 2019**

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle des membres du Conseil économique de Beauce, tenue le 10 avril 2019, à 17 h, au Centre Multifonctionnel de Saint-Éphrem.

**MEMBRES PRÉSENTS (AVEC DROIT DE VOTE) :**

BOLDUC, ALAIN	ASSURANCES RODRIGUE ET ROY
CARRIER, PIERRE-LUC	DESIGN FRANC ART INC.
FORTIN, RÉMI	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON
GAGNÉ, FRÉDÉRIC	BANQUE NATIONALE
GAUTHIER, MANON	CANAM BÂTIMENTS ET STRUCTURES INC.
LADOUCEUR, MARTIN	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS DE LA BEAUCE
LECLERC, PASCAL	SYNDICAT UPA BEAUCE-SARTIGAN
LEFORT, FRANÇOIS	ERPS 360
NADEAU, VINCENT	PRODUITS MATRA INC.
PAQUET, ÉRIC	MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
PAQUET, KÉVIN	AL-PEINTRE
PAQUET, LUC	PAQUET DAIGLE INC.
ROULEAU, LYNE	ROUGEORANGE
THOMASSIN, PIERRE-LUC	SINTO INC.
TRÉPANIÉ, JULIO	VK CRÉATION DE CONTENU
TURCOTTE, TONY	EBI ÉLECTRIC INC.

**AUTRES PERSONNES ET MEMBRES PRÉSENTS (SANS DROIT DE VOTE) :**

AUBÉ, LYNDA	CEB
BEAUDRY, ROGER	B&B IMMIGRATION
BOUCHER, LORRAINE	CEB
BOULANGER, LUCY	CEB
BUSQUE, CHRISTINE	DELISLE et ASSOCIÉS, COMPTABLES
CHAINÉ, DANIEL	CLD ROBERT-CLICHE
FECTEAU, MARIE-JOSÉE	COMMISSION SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN
FONTAINE, ANNICK	CEB
GENNA, EVELYN	B&B IMMIGRATION
GRÉGOIRE, VÉRONIQUE	CEB
JACQUES, MÉLISSA	PRODUITS MATRA INC.
LAPIERRE, BASTIEN	CEB
LATULIPPE, HÉLÈNE	CEB
LEHOUX, RICHARD	ASSOCIATION DU PARTI CONSERVATEUR DE BEAUCE
MAILLOUX, PHILIPPE	CLD LOTBINIÈRE
MARTINEAU, MARIE-CLAUDE	CEB
NADEAU, FRANCINE	CEB
NADEAU, FRANÇOIS	CEB
OUELLET, LUC	GARAGE HLS BEGIN
RODRIGUE, MARIE-ÈVE	DELISLE et ASSOCIÉS, COMPTABLES
ROY, NORMAND	MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
THIBAUT, RÉAL	ERPS 360

## **IL Y A QUORUM**

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **1.1 MOT DE BIENVENUE DE M. RÉMI FORTIN, PRÉSIDENT DU CEB**

Le président du CEB, Tony Turcotte, souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence. Tony Turcotte souhaite que la tenue du Salon du recrutement international précédant l'assemblée ait été un bon endroit pour s'informer et tisser de nouveaux contacts d'affaires. Constatant qu'il y a quorum, il déclare l'assemblée ouverte à 17 h 15. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

**AA 19-04-001**

#### **1.2 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Tony Turcotte mentionne que dans le cadre du déroulement de cette assemblée annuelle, un président et un secrétaire d'assemblée sont requis pour le CEB ainsi que la Société de développement de Beauce. Il suggère Rémi Fortin, comme président d'assemblée et Marie-Claude Martineau, secrétaire administrative au CEB, comme secrétaire pour les deux assemblées. Il demande aux membres s'il y a d'autres suggestions. Il n'y a aucune autre mise en candidature.

**SUR UNE PROPOSITION DE M. KEVIN PAQUET DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRÉDÉRIC GAGNÉ, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de nommer Tony Turcotte et Marie-Claude Martineau respectivement président et secrétaire de l'assemblée.

Tony Turcotte cède ensuite la parole à Rémi Fortin qui se présente rapidement et rappelle à tous que seuls les membres en règle du CEB ont le droit de proposer, seconder et voter lors de l'assemblée.

**AA 19-04-002**

### **2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Rémi Fortin procède à la lecture de l'ordre du jour.

**SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC THOMASSIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL LECLERC, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée;
  - 1.1 Mot de bienvenue de M. Tony Turcotte, président du CEB;
  - 1.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée annuelle du 5 avril 2018;
4. Rapport du président du conseil d'administration;
5. Rapport de la directrice générale et présentation du rapport annuel 2018;
6. Présentation des extraits des états financiers 2018 de l'auditeur indépendant;
7. Présentation du Sommaire des résultats des 5 dernières années;
8. Société de développement de Beauce (SDB);
  - 8.1 Assemblée annuelle de la SDB;
9. Reconduction du mandat des experts-comptables;
10. Période de questions;
11. Ratification des faits et gestes des administrateurs;
12. Élections des administrateurs;

13. Ajournement de l'assemblée;  
13.1 Élections des officiers;
14. Réouverture de l'assemblée;  
14.1 Présentation des officiers;
15. Levée de l'assemblée et invitation des participants au buffet.

AA 19-04-003

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 5 AVRIL 2018**

Puisque les membres ont tous été avisés lors de l'avis de convocation que le procès-verbal était disponible sur notre site Internet et qu'il y a aussi une copie sur les tables ce soir, Rémi Fortin suggère la dispense de la lecture sauf s'il y a des questions, des commentaires ou autres suggestions.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PASCAL LECLERC DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE-LUC THOMASSIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée annuelle du CEB du 5 avril 2018.

### **4. RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Tony Turcotte remercie les membres, les partenaires d'affaires, les bénévoles, la MRC et les maires. Le mandat de la première année à la présidence du CEB avec l'équipe du CEB a été une année pour passer à l'action du déploiement stratégique soit : animer le milieu économique; soutenir les PME face au défi de la main-d'œuvre; éveiller les PME aux technologies de demain et contribuer au développement économique régional.

Tony Turcotte représente l'année 2018 en trois temps : 1) Savoir Affaires Beauce; 2) Recrutement international dont plusieurs actions ont été réalisées et 3) Organisation de l'interne.

Le Savoir Affaires Beauce a été un instrument de développement économique qui a misé sur l'alliance entre 48 étudiants universitaires (2 et 3e cycle) et l'expérience de 64 entrepreneurs et investisseurs. Le Savoir Affaires avait pour but de stimuler l'entrepreneuriat et l'innovation, mais également de générer de nouvelles occasions d'affaires pour la région. La région possède maintenant une banque de 32 idées de projets en lien avec des créneaux porteurs régionaux. Le CEB est confiant que l'événement apportera des retombées socioéconomiques à moyen et à long terme. Le Savoir Affaires Beauce a nécessité une forte mobilisation de l'équipe du CEB avec une importance visibilité aux états financiers.

Le recrutement à l'international est de plus en plus une option choisie par les entreprises pour faire face au défi de la main-d'œuvre, le CEB a été un joueur très actif en 2018 pour offrir un soutien aux entreprises aux prises avec ce nouvel enjeu.

Tony Turcotte affirme que la Beauce est chanceuse d'avoir sur son territoire un organisme aussi impliqué et proactif. Un organisme capable d'écouter et même d'anticiper les besoins des entreprises et de passer rapidement en mode action. Le CEB est un précurseur au Québec dans ses approches et ses solutions innovantes.

Au sein de l'organisation du CEB, on prêche les bonnes vertus et les bonnes pratiques. Dans ce sens, le CEB a mis en place un CRM, une refonte du site Internet (bientôt en ligne) et une plateforme de paiement électronique disponible pour ses activités.

Le CEB continue ses actions traditionnelles, mais se renouvelle comme un partenaire et un joueur central du développement économique dans la MRC. Une gestion avec de plus en plus de projets et des projets de plus en plus imposants. Le CEB devient un coordonnateur, un rassembleur des acteurs pour lancer et « Accélérer les projets » comme l'affiche son logo. Une gestion du CEB exprimée sur 5 ans sous forme graphique identifiant les opérations courantes du CEB et sa gestion de projets.

Tony Turcotte termine en remerciant les employés du CEB pour leur rigueur, leur dévouement, leur engagement, leur passion et leur fierté. Il souhaite également une continuité du modèle d'excellence mis en place depuis les 43 dernières années.

## **5. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018**

La directrice générale du CEB, Hélène Latulippe mentionne que l'année 2018 fût bien remplie pour le CEB et le rapport annuel témoigne de l'excellente performance des professionnels. Hélène remercie et félicite les membres de l'équipe du CEB pour leur engagement et leur professionnalisme. Hélène présente l'équipe du CEB composé des commissaires industriels : Bastien Lapierre et François Nadeau (nouvellement joint à l'équipe), les agentes de développement : Véronique Grégoire et Lynda Aubé, l'équipe administrative : Francine Nadeau, Marie-Claude Martineau, Lucy Boulanger et Annick Fontaine.

Le rapport annuel (page 3) indique que les commissaires industriels et les agentes de développement ont réalisé 166 visites en entreprises au cours de l'année et ils ont été impliqués dans 261 dossiers pour des projets totalisant près de 119 M \$ d'investissements. En détail, 102 promoteurs ont été accompagnés pour des projets de démarrage, 30 promoteurs sont soutenus dans leur projet d'acquisition ou de relève, 95 entrepreneurs sont supportés dans des projets d'expansion ainsi que 34 dossiers techniques de maillage, de référencement ou de mentorat.

Le CEB a investi en 2018 plus de 30 700 \$ dans des projets de développement collectif tel que, La Beauce embauche, le Plan culturel de Beauce-Sartigan, le Savoir Affaires Beauce ainsi que Beauce Numérique.

Les interventions financières (page 4) indiquent 21 projets bénéficiaires des programmes et fonds du CEB pour un total de 357 300 \$ en prêts autorisés. Le CEB gère également 9 différents fonds financiers.

Le service de mentorat d'affaires du CEB a été une année record en 2018 avec 23 nouveaux jumelages mentors-mentorés pour un total de 41 dyades actives. Le CEB coordonne une cellule de 16 mentors bénévoles qui partagent leur expérience et leur savoir-être avec des entrepreneurs d'ici, qu'ils soient en phase de démarrage, d'expansion ou de transfert d'entreprise.

La réalisation du mandat d'animation économique (page 5), le CEB a organisé au cours de l'année 2018, 10 activités réunissant plus de 2 500 participants, une soixantaine de bénévoles et plus d'une centaine de commanditaires. Les activités organisées, dont certaines ont plus de 30 ans d'existence sont : le Souper d'affaires de prestige, le tournoi de golf « L'Annuel en affaires », le Souper des jeunes gens d'affaires, le Déjeuner du président ainsi que 6 déjeuners thématiques.

Le CEB est impliqué depuis quelques années en matière de soutien des entreprises face au défi de la main-d'œuvre, il en a fait une de ses priorités d'intervention pour les prochaines années. Les actions se sont traduits en 2018 par une implication soutenue dans l'initiative La Beauce embauche dont la mission est d'attirer de la main-d'œuvre en Beauce par la promotion des emplois disponibles et la qualité de vie en région (page 6). En 2018, La Beauce embauche a recueilli plus de 700 candidatures sur son site web. De plus, lors de ses diverses activités, l'initiative a permis aux entreprises membres de rencontrer 1024 candidats et de réaliser 354 entrevues qui se sont traduites en 32 embauches confirmées.

Le soutien aux entreprises recrutant à l'international a occupé une bonne partie de l'année 2018 au CEB :

- Organisation de la première édition du Salon du recrutement à l'international réunissant 20 exposants et plus de 100 visiteurs;
- Tous les mois, des consultations avec un avocat en immigration étaient offertes gratuitement dans les bureaux du CEB. 15 entreprises du territoire se sont prévaluées de ce service;
- En collaboration avec Chaudière-Appalaches économique, une ressource du CEB a accompagné 6 entreprises du territoire lors des Journées du Québec à Paris en mai 2018;
- 7 rencontres d'échanges réunissant des industries et les élus de leur municipalité ont été réalisées afin de préparer les communautés à l'arrivée de travailleurs étrangers et mailler entre elles les entreprises;
- L'ensemble des interventions du CEB 1 conduit l'élaboration d'un guide pour soutenir les municipalités dans l'implantation d'une structure d'accueil;
- En collaboration avec d'autres partenaires du territoire, le CEB a milité auprès des instances gouvernementales pour l'assouplissement des lois à l'immigration qui freinent le développement des entreprises.

Étant convaincu que l'enjeu de la main-d'œuvre ne se règlera pas seulement avec des initiatives de recrutement de main-d'œuvre, le CEB s'est également engagé à éveiller les PME aux technologies de demain. L'organisation est donc fière d'être impliquée pour une 2e année à l'initiative de la Beauce Numérique qui vise à développer une communauté numérique en Beauce par l'organisation de 4 activités en 2018 destinées à une clientèle d'initiés.

Enfin, le CEB contribue au développement économique régional par de multiples implications. Au cours de 2018, il a été grandement impliqué dans l'événement Savoir Affaires Beauce qui a accueilli en mai dernier 48 étudiants universitaires. Au cours de 4 jours consécutifs, ces étudiants ont été jumelés avec des entrepreneurs de la région afin de développer des projets d'affaires qui pourraient être démarrés dans notre région. À ce jour, 6 licences de projets ont été octroyées, dont 4 sont toujours en phase de démarrage.

En terminant, Hélène réitère ses remerciements à son équipe pour son travail soutenu ainsi qu'aux 16 administrateurs bénévoles du CEB qui se dévouent à la bonne gestion de l'organisation. Merci à Tony Turcotte, président du CEB bénévole qui a le CEB tatoué sur le cœur et qui ne compte pas ses heures. Elle remercie également Rémi Fortin vice-président du CEB et David Quirion qui terminent tous deux leur mandat d'administrateur.

Rémi Fortin remercie Hélène et son équipe pour leur appui dans son mandat et se dit heureux d'avoir pu s'impliquer au sein du CEB.

## **6. PRÉSENTATION DES EXTRAITS DES ÉTATS FINANCIERS 2018 DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Rémi Fortin invite mesdames Christine Busque et Marie-Ève Rodrigue de la firme Delisle et Associés à procéder à la présentation des extraits des états financiers du CEB. Le conseil d'administration du CEB a approuvé les états financiers lors de la séance du Conseil d'administration du 19 mars dernier.

Les auditrices présentent les extraits des états financiers.

Rémi demande si des questions ou des commentaires. François Lefort félicite l'équipe du CEB et souligne leur bon travail.

## **7. PRÉSENTATION SOMMAIRE DES RÉSULTATS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES**

En complémentarité des extraits des états financiers présentés, Rémi invite Tony Turcotte à présenter un sommaire des résultats des 5 dernières années.

L'objectif de la présentation du sommaire des résultats des 5 dernières années du CEB est de donner une vision globale et élargie des activités et des opérations; de présenter l'importance de la gestion des projets vs les activités courantes et d'isoler certains facteurs exceptionnels des dernières années.

### Graphique N° 1 : Évolution des revenus annuels

1. Baisse globale des revenus à partir de 2017 occasionnée par le transfert à la MRC (ruralité, culture et tourisme) avec le transfert des revenus et des coûts;
2. Maintien du membership, des apports des partenaires et des revenus des activités, sans croissance ni décroissance marquée;
3. Coupure en 2015 dans le financement des CLD avec la Loi n° 28. Une réduction des revenus de +/- 200 000 \$.

### Graphique N° 2 : Provenance des revenus du CEB – avant la gestion des projets

1. Graphique de la répartition entre les revenus autonomes et les revenus provenant du public au cours des 5 dernières années.
2. Public :
  - a. Contribution de la MRC au financement du CEB;
  - b. Entente de gestion annuelle qui jusqu'à 2017 provenait directement du gouvernement provincial. Depuis 2018, les sommes sont maintenant directement confiées à la MRC qui les distribue au CEB.
3. Revenus autonomes :
  - a. Membership (+/- 275 membres annuellement);
  - b. Partenaires financiers (Telus et Sun Life);
  - c. Activités de réseautage du CEB (2 soupers, golf, déjeuners);
  - d. Entente de gestion pour la mesure du soutien au travail autonome (STA).
4. Répartition des revenus du CEB 2014 à 2016 de 60 % public et 40 % autonome.
5. Depuis 2017, une nouvelle tendance se dessine aux alentours de 50-50.
  - a. À partir de 2017, la proportion attribuée aux revenus privés s'est vue augmenter à cause des 3 secteurs d'affaires (tourisme, culture et ruralité) retirés des activités du CEB pour lesquels le CEB recevait des contributions gouvernementales;

- b. Nouveaux revenus autonomes apparus en 2017 et 2018 (Cellule de propulsion, Projet manœuvre, autres projets) pour lesquels le CEB est allé chercher des aides financières.
6. Le CEB est fort probablement l'organisme de développement économique ayant le plus haut taux de financement autonome au Québec.

Graphique N° 3 : Évolution de l'excédent des produits sur les charges – avant la gestion des projets

1. Excédent des produits sur les charges avant les éléments exceptionnels et les projets. À titre comparatif dans une entreprise à but lucratif, c'est le bénéfice d'opérations. C'est le résultat net de ce qu'on fait dans les activités et opérations courantes.
2. Écritures isolées en lien avec l'apport reporté du Fonds du développement des territoires (FDT) ont un fort impact sur les résultats en 2016-2017.
  - a. FDT est une écriture comptable en lien avec la somme qu'on aurait dû payer à la MRC, mais qu'il n'y a pas eu finalement à faire;
  - b. Impact 231 000 \$ en 2016 et 204 000 \$ en 2017. Ces 2 montants ont donc gonflé artificiellement les chiffres vs les opérations courantes du CEB.
3. Impact isolé de la vente de la Maison du tourisme en 2015, un impact positif et exceptionnel sur nos résultats de 141 000 \$.
4. Impact isolé des projets gérés par le CEB qui prennent de l'ampleur d'année en année. Projets nécessaires, car le CEB joue son rôle de bougie d'allumage, de coordonnateur et d'incubateur d'initiatives régionales. Le tout en lien direct avec l'orientation stratégique n° 4 : Contribuer au développement économique régional.
5. Coupure en 2015 du gouvernement du Québec pour un impact de 120 000 \$.
6. Projets gérés par le CEB - Tableau E :
  - a. Avant le remaniement de présentation des états financiers, les profits étaient antérieurement cumulés dans les opérations du CEB;
  - b. Profits générés par ces projets sont totalement réinvestis dans les années suivantes.

## **8. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE (SDB)**

### **8.1 ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SDB**

Rémi Fortin indique que nous sommes rendus au point portant sur la Société de développement de Beauce (SDB) et que nous devons procéder à l'ajournement temporaire de l'assemblée générale du CEB et ouvrir l'assemblée générale de la SDB.

**AA 19-04-004**

#### **8.1.1 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DU CEB**

À 17 H 58, SUR UNE PROPOSITION DE M. PASCAL LECLERC DÛMENT APPUYÉE PAR MME MANON GAUTHIER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'ajourner temporairement l'assemblée annuelle du CEB.

**AA 19-04-005**

#### **8.1.2 REPRISE DE L'ASSEMBLÉE DU CEB**

À 18 H 03, SUR UNE PROPOSITION DE M. JULIO TRÉPANIÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC PAQUET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reprendre l'assemblée annuelle du CEB.

## **9. RECONDUCTION DU MANDAT DES EXPERTS-COMPTABLES**

À titre informatif, Rémi Fortin explique qu'en 2017 nous avons résolu en assemblée annuelle de confier à la firme Delisle et Associés le mandat d'audit pour les 3 prochaines années. Ce mandat se terminera au 31 décembre 2019. Par conséquent, nous n'avons donc pas à nommer d'auditeur pour le prochain exercice.

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Rémi Fortin demande aux personnes présentes en assemblée si elles ont des questions sur l'ensemble des éléments qui leur ont été présentés jusqu'à maintenant, mais aucune question n'est posée.

Rémi Fortin félicite Hélène Latulippe pour son travail à la direction générale depuis 3 ans.

**AA 19-04-006**

## **11. RATIFICATION DES FAITS ET GESTES DES ADMINISTRATEURS**

Le président du CEB désire que soient ratifiés les faits et gestes posés par les administrateurs au nom du Conseil économique de Beauce au cours de l'année financière 2018.

**SUR UNE PROPOSITION DE M. LUC PAQUET DÛMENT APPUYÉE PAR M. ALAIN BOLDUC, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de ratifier les faits et gestes des administrateurs du Conseil économique de Beauce pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

## **12. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS**

**AA 19-04-007**

### **12.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS**

Rémi Fortin invite l'assemblée à nommer un président et secrétaire d'élections. Il suggère Bastien Lapierre comme président et Marie-Claude Martineau comme secrétaire d'élections.

**SUR UNE PROPOSITION DE M. MARTIN LADOUCEUR DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE-LUC THOMASSIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de nommer Bastien Lapierre, commissaire industriel au CEB, président d'élections et Marie-Claude Martineau, secrétaire administrative au CEB, secrétaire d'élections.

**AA 19-04-008**

### **12.2 NOMINATION DES ADMINISTRATEURS POUR LES POSTES EN ÉLECTION**

Bastien rappelle aux membres le mode de désignation et d'élection des administrateurs tel qu'apparaissant à l'article 8.2 des Règlements généraux de la société et portant le numéro 1 : « Les administrateurs seront élus chaque année par les membres en règle au cours de l'Assemblée annuelle. ». Pour les administrateurs désignés de la MRC Beauce-Sartigan, les désignations doivent être faites par résolution officielle de l'organisme, et ce, avant la tenue de l'Assemblée annuelle. Un administrateur désigné doit obligatoirement être membre régulier ou membre représentant de la Société. Pour 2019, les administrateurs désignés sont M. Éric Giguère, maire de la Municipalité de Saint-Martin, M. Éric Rouillard, maire de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre et Mme Manon Bougie, conseillère municipale à la Ville de Saint-Georges. Des résolutions de la MRC et de la Ville de Saint-



Georges nous ont été acheminées à cet effet en novembre dernier. Ensuite, pour les administrateurs élus pour un secteur d'activité, tout membre en règle se qualifiant pour un secteur, accepté par le conseil d'administration avant la tenue de l'Assemblée annuelle selon la procédure de mises en candidatures élaborée par le conseil d'administration est éligible. Bastien procède donc à la lecture des mises en candidatures reçues au CEB, qui ont été remplies et dûment contresignées :

- Pour le secteur AFFAIRES : Manon Gauthier, Canam bâtiments et structures  
PROPOSÉE PAR : Rémi Fortin, Raymond Chabot Grant Thornton  
SECONDÉE DE : Marcel Blouin, Finloc
- Pour le secteur AFFAIRES : Kévin Paquet, AL Peintre  
PROPOSÉE PAR : Rémi Poulin, Fabrication RH  
SECONDÉE DE : Pierre Poulin, CDID
- Pour le secteur AFFAIRES : Tony Turcotte, EBI Electric  
PROPOSÉE PAR : Pierre-Luc Thomassin, Sinto inc.  
SECONDÉE DE : Manon Bougie, Ville de Saint-Georges
- Pour le secteur ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES : Luc Paquet, Paquet Daigle, Inc.  
PROPOSÉE PAR : Pierre-Luc Thomassin, Sinto inc.  
SECONDÉE DE : David Fecteau, Effecto
- Pour le secteur AGROALIMENTAIRE : Pascal Leclerc, Syndicat UPA Beauce-Sartigan  
PROPOSÉE PAR : Caroline Bouchard, Cégep Beauce-Appalaches  
SECONDÉE DE : Frédéric Gagné, Banque Nationale
- Pour le secteur TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : Lyne Rouleau, RougeOrange  
PROPOSÉE PAR : Manon Gauthier, Canam bâtiments et structures  
SECONDÉE DE : Denis Breton, IC Zones

En conclusion, le nombre de mises en candidatures correspond au nombre de sièges qui étaient vacants. Tous ces administrateurs n'ont pas d'opposition et sont par conséquent élus à leur poste pour un terme de 2 ans, à l'exception du poste occupé par Tony Turcotte (secteur Affaires) qui lui sera de 1 an puisque c'est un remplacement de mandat. Il n'y a donc pas lieu de procéder à une élection. Bastien mentionne qu'il ne nous faut qu'un proposeur et un secondeur pour officialiser le tout.

**SUR UNE PROPOSITION DE M. ALAIN BOLDUC DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRÉDÉRIC GAGNÉ, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter toutes ces nominations provenant des différents secteurs d'activité concernés.**

**AA 19-04-009**

### **13. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

À 18 H 11, SUR UNE PROPOSITION DE M. KÉVIN PAQUET DÛMENT APPUYÉE PAR MME. MANON GAUTHIER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'ajourner l'assemblée.

#### **13.1 ÉLECTIONS DES OFFICIERS**

Rémi Fortin invite les administrateurs présents avec droit de vote à se retirer

quelques minutes pour l'élection des officiers. Il invite les membres à demeurer sur place durant ce temps.

**AA 19-04-010 14. RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 18 H 20, SUR UNE PROPOSITION DE M. PASCAL LECLERC DÛMENT APPUYÉE PAR M. LUC PAQUET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reprendre l'assemblée.

**14.1 PRÉSENTATION DES OFFICIERS**

Suite à la réunion des membres du conseil d'administration, Tony Turcotte annonce les officiers de l'organisme :

PRÉSIDENT : Tony Turcotte

VICE-PRÉSIDENT : Luc Paquet

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER : Frédéric Gagné

À ceux-ci, s'ajoutent les autres membres qui formeront le comité exécutif : Caroline Bouchard, Manon Bougie, Éric Giguère, Manon Gauthier, Pierre-Luc Thomassin ainsi que le député Samuel Poulin et Hélène Latulippe, directrice générale du CEB, tous deux en tant que membres invités (non votant).

**AA 19-04-011 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ET INVITATION AUX PARTICIPANTS À SOUPER**

Rémi Fortin souligne qu'avant de conclure, il désire rappeler la tenue de la prochaine grande activité, soit le Souper d'affaires de prestige du 15 mai prochain. Le CEB a la chance de recevoir M. Robert Dion d'Umano Médical comme conférencier invité. De plus, Rémi Fortin a le plaisir d'annoncer en primeur que cette année, le Prix Jean-Denis-Poulin sera remis à M. Marcel Blouin, président de Finloc. L'annonce publique de cette nomination sera faite en début de semaine prochaine. Les inscriptions vont bon train, déjà 285 inscriptions, il invite les membres qui ne sont pas inscrits à le faire rapidement, car il nous reste environ 100 places.

Il remercie une fois de plus les membres et personnes présentes pour leur participation. Il invite les gens à demeurer dans la salle pour prendre le repas suite à la levée de l'assemblée.

À 18 H 23, SUR UNE PROPOSITION DE M. ALAIN BOLDUC DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL LECLERC, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever l'assemblée.

---

Rémi Fortin  
Président d'assemblée

---

Marie-Claude Martineau  
Secrétaire d'assemblée

*Rédigé par Lorraine Boucher.*